

Note de présentation brève et synthétique du BP 2025

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif. Cette note est destinée à renforcer l'information des citoyens et des élus et à faciliter la compréhension du budget.

Introduction

Le Budget Primitif 2025 : un budget ambitieux et volontaire qui poursuit une trajectoire financière conforme à nos objectifs. Faire de Valras-Plage une commune toujours plus belle, attractive et agréable à vivre pour ses habitants.

Ce budget met en œuvre un plan d'investissement ambitieux répondant aux besoins de la population et permettant de développer l'attractivité de la Ville.

Tout comme il est apparu prioritaire de préserver et d'améliorer la qualité des services aux Valrassiens dans des domaines aussi divers que l'éducation, la jeunesse, la sécurité ou la solidarité.

Le budget 2025 a donc été construit autour des 5 axes suivants :

- La poursuite d'un effort collectif de maîtrise des dépenses notamment en poursuivant l'important programme de rénovation de l'éclairage public débuté en 2023.
- Un investissement soutenu et une qualité des services accrue
- Une dette maîtrisée
- Des taux d'imposition inchangés
- Une mise en cohérence avec le projet municipal 2020-2026

L'effort d'équipement s'élèvera en 2025 à 5 478 K€ (hors restes à réaliser) et concernera plus précisément des équipements destinés à favoriser les déplacements doux, à requalifier des espaces publics structurants comme l'esplanade Turco, à améliorer la voirie communale, à renforcer la sécurité, à réaliser des économies d'énergies via la rénovation de l'éclairage public et l'installation de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments communaux notamment, à préserver l'environnement et à réaliser des acquisitions foncières pour de futurs projets en lien avec le renforcement de la présence de la nature dans le quotidien des habitants.

Les points suivants seront développés ci-après :

- Le contexte financier issu du projet de loi de Finances pour 2025
- Les priorités du budget
- Le budget de fonctionnement
- Le budget d'investissement
- La dette

1-Le Contexte financier issu du projet de loi de Finances pour 2025

- Cadre général :
 - o Inflation de 2,3% en 2025
 - o Progression du PIB de 1,2% en 2025
 - o Le taux d'endettement national passerait à 115% du PIB en 2025

- Concours de l'État aux collectivités territoriales :
 - o Le projet de loi prévoit une stabilité des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales : ils s'élèvent à 53,5 Milliards €
 - o Les collectivités territoriales vont participer au redressement des finances publiques à hauteur de 5 Mds par le biais de 3 mesures :
 - « Un fonds de précaution pour les collectivités territoriales » (3 Mds €)
 - Baisse du FCTVA : le taux passera de 16,404% à 14,85% et ne s'appliquera que pour la section d'investissement (800 M€)
 - La réduction du fonds vert qui passera de 2,5 Mds€ à 1Md€

 - o Stabilité de la DGF sans tenir compte de l'indexation de l'inflation
 - o La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) augmenteront de 140 M€ et 150 M€
 - o La dotation d'intercommunalité augmentera de 90 M€
 - o Les dotations de soutien à l'investissement local (DSIL, DETR, DPV et DSID) sont maintenues au niveau de 2 milliards d'€

2-Les priorités du budget

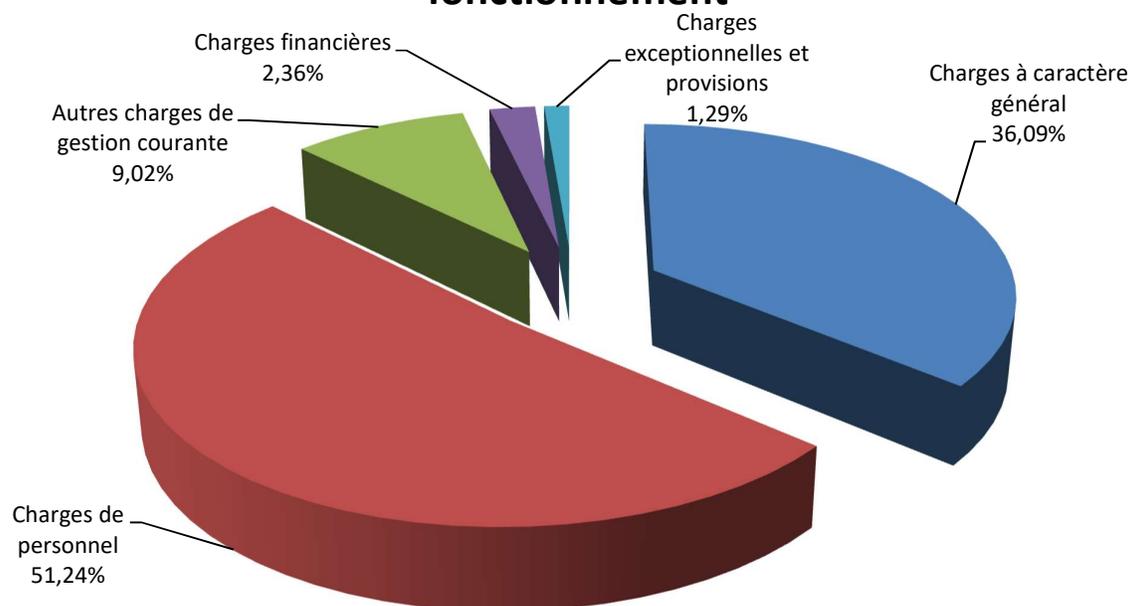
- Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 3,49% par rapport au BP 2024.
 - o Les dépenses à caractère général comprennent une hausse de 6,41% des dépenses due principalement à l'augmentation du coût des fluides et des prestations.
 - o Le contrôle de gestion sera renforcé sur l'ensemble de ces dépenses.
 - o Les dépenses de personnel sont en hausse de 1,67%, la ville adapte ses embauches à l'évolution des services à la population et prend en compte une augmentation de 4 points de base du taux de cotisation à la caisse nationale de retraites ainsi que le GVT (Glissement Vieillessement Technicité).

- Pour les recettes réelles de fonctionnement, elles progressent de 1,23% par rapport à 2024, elles sont tributaires des recettes imprévisibles que sont celles du casino et des droits de mutation. La stabilisation de l'activité du casino permet d'envisager des recettes similaires à celles prévues l'an dernier. Pour les droits de mutation, nous prévoyons un tassement par rapport aux résultats des années précédentes du fait du ralentissement du marché de l'immobilier.

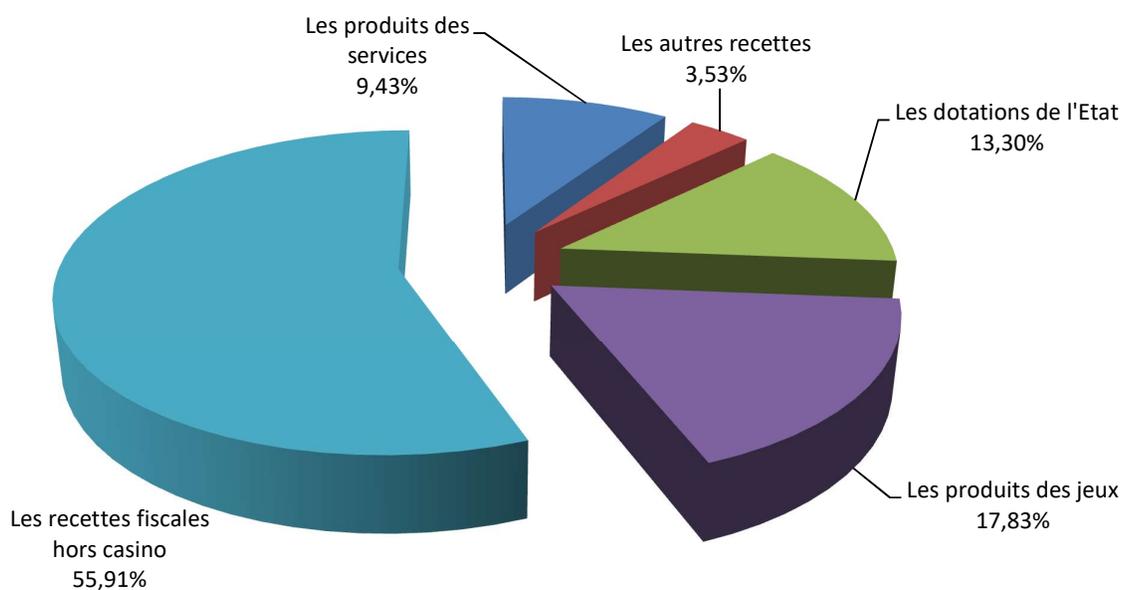
- En investissement les dépenses d'équipement sont conséquentes et sont financées grâce notamment à un montant de subventions d'équipement à hauteur de 383K€

3-Budget de fonctionnement

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

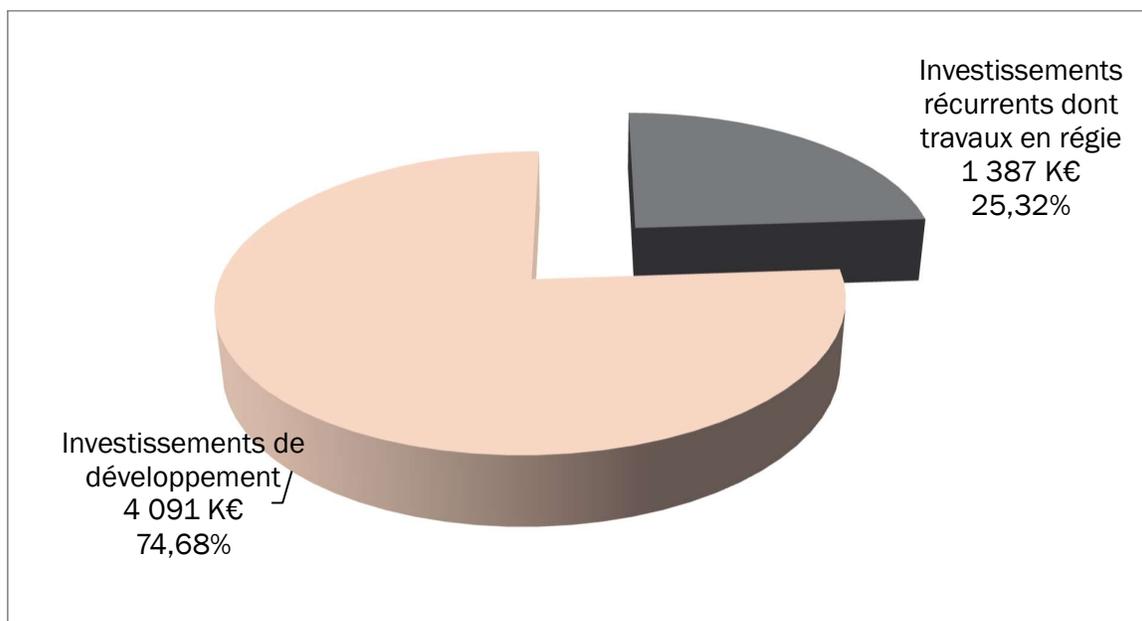


Répartition des recettes réelles de fonctionnement



4-Budget d'investissement

Un effort d'équipement 2025 de l'ordre de 5 478 K€ (travaux en régie compris)



Les principaux investissements :

Travaux de pérennité patrimoine EP	600K€
Aménagement Esplanade Turco	1 600K€
Participation investissement pluvial	150K€
Réfection voirie	600K€
Achat Espace Guy Combes	700K€
Photovoltaïque	110K€
Aménagement CCAS	152K€

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par l'inscription d'un crédit d'emprunt maximum de 2 961K€. Cet emprunt est couvert partiellement par une réserve de 500K€ sur le contrat CALYON et sera diminué suite à l'affectation du résultat 2024.

5 – Une dette saine et sécurisée

La dette de la Commune ressort à **12 528 091 €** au 1^{er} janvier 2025 pour un taux de **2,29%** et une durée de vie résiduelle moyenne de **14 ans**.

Sur l'exercice 2024, la commune a contracté un nouvel emprunt de 2M€ auprès de la CFFL et ne dispose plus de ligne de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de notre encours par taux :

	Encours au 1er janvier 2025	Part en %	Taux actuariel	Durée de vie résiduelle	Nombre de contrats	Classement Gissler
Taux fixes	11 108 540	88,7%	1,97%	14 ans et 5 mois	14	1A
Fixe	11 108 540	88,7%	1,97%	14 ans et 5 mois	14	1A
Taux monétaires	1 419 551	11,3%	4,81%	10 ans et 9 mois	3	1A
Euribor 3 mois	1 350 833	10,8%	4,86%	10 ans et 7 mois	2	1A
TMM	68 718	0,5%	3,79%	14 ans et 11 mois	1	1A
TOTAL	12 528 091	100,0%	2,29%	14 ans	17	